# de nos villages Mercus Garrabe Amplain Jarnat Croquié

Mercus Garrabet Amplaing Jarnat

BULLETIN **D'INFORMATIONS MUNICIPALES** 

1er trimestre 2019



L'Europe : son histoire

# >>>

# édito



sommaire

DOSSIER : L'Europe : son histoire

>>> p. 3

HISTOIRE LOCALE : Le maquis de Croquié : Roger Denjean témoigne

>>> p. 4 & 5

ACTUS MUNICIPALITÉ, VILLAGES >>> p.

>>> p. 8 à 10

VIE SCOLAIRE >>> p. 11 ASSOS INFOS >>> p. 11 à 16

DÉLIBÉRATIONS >>> p. 14 & 15

ETAT CIVIL >>> p. 16

ANIMATIONS >>> p. 16

Horaires d'ouverture de la Mairie Du lundi au vendredi : 9 H / 12 H – 14 H / 17 H Tél. 05 34 09 86 10 Mail : secretariat@mairie-mercus-garrabet.fr



Directeur de la publication : Patricia TESTA

Rédaction: Yvette LORENZO

Photos:

Mairie de Mercus, vie scolaire, vie socio-éducative et vie associative, habitants de la commune

Maquette, impression : IPS Imprimerie (09)

Chaque année, au cours du 1er trimestre, en étroite collaboration avec la "commission des finances", je procède à l'élaboration du budget de la commune. Il sera soumis ensuite au vote du Conseil Municipal.

Françoise GOMES, agent administratif, participe à cette tâche oh combien primordiale !!!

Cet exercice récurent, mais toujours périlleux, est placé sous l'œil vigilant du Receveur Municipal.

Le but recherché? poursuivre une gestion en cohérence avec les dynamiques initiées depuis le début du mandat.

Pour ce faire, il est impératif d'assurer le fonctionnement communal, tout en réduisant les dépenses afin de dégager un maximum de fonds pour la réalisation d'opérations d'investissements. Mission pas toujours aisée.

Les recettes émanent des dotations et des recettes fiscales. Les premières sont en diminution permanente et les secondes dépendent de la décision du conseil municipal.

Afin de ne pas pénaliser les ménages tout en préservant leur pouvoir d'achat, le conseil municipal a décidé de ne pas recourir au levier fiscal. Par conséquent, la rigueur dans la gestion des finances s'impose.

Le mandat électif touchant à sa fin, 2019 sera l'année du vote du dernier budget permettant la réalisation des investissements pour lesquels l'équipe municipale s'était engagée.

Au cours de ces dernières semaines, les maires ont été mis en avant comme étant le maillon indispensable reliant la population et les institutions.

Il est vrai que le maire, par sa proximité avec ses administrés, est souvent à l'écoute de leurs souffrances et inquiétudes. Toutefois, les contraintes budgétaires et le recul des services publics rendent difficile l'exercice de la fonction..

Fidèles à notre engagement, soyez assurés que nous ferons tout notre possible pour conserver les services indispensables à la prospérité de nos villages.

Patricia TESTA



L'UNION EUROPÉENNE, dont la France est l'un des six pays fondateurs, s'est construite progressivement.

Le 18 avril 1951, la Belgique, la France, le Luxembourg, l'Italie, les Pays-Bas et la République Fédérale d'Allemagne (RFA), signent le traité de Paris entré en vigueur le 23 juillet 1952. Il crée la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

Six ans plus tard, ces mêmes pays, fondent la Communauté Economique européenne (CEE) (marché commun) lors du traité de Rome (25 mars 1957).

Il s'en est suivi la mise en place de plusieurs mesures\* telles la politique agricole commune en 1962 (PAC), la réalisation de l'union douanière entre les six états membres de la CEE (1968), les accords de Schengen (1985).

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

"Unie dans la diversité" : c'est la devise de l'Union Européenne.

9 mai : journée de l'Europe.

**L'Hymne Européen** officiel de l'UE depuis 1985 est tiré de la Neuvième symphonie composée par Beethoven en 1823. Il symbolise liberté, paix et solidarité.

Le drapeau européen a été adopté le 9 décembre 1955 par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Utilisé depuis 1986 par les institutions européennes, il est devenu l'emblème de l'Union Européenne. Il représente la solidarité et l'harmonie entre les peuples d'Europe.

L'euro (€) a remplacé l'ECU\* en 1999. C'est la monnaie commune, à ce jour, de 19 Etats membres de l'Union européenne, qui forment la zone euro.

L'euro, utilisé également par l'Andorre, Monaco, Saint-Marin, le Vatican, le Monténégro et le Kosovo, est la deuxième monnaie au monde pour le montant des transactions et la première pour la quantité de billets en circulation.

\* En 1979, l'ECU, devient l'unité de compte de la Communauté économique européenne utilisée seulement par les banques centrales et les institutions financières des pays membres.

L'UNION EUROPEENE (UE), a été créée, par le traité de Maastricht (Pays-Bas) le 7 février 1992, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1993.

Tout au long de ces 25 dernières années, des modifications\*seront apportées, notamment, sous la forme de traités : Amsterdam, Nice, Athènes, Lisbonne .....

En 2013, l'entrée de la Croatie dans l'UE, porte à 28 le nombre des Etats membres

Suite au référendum du 23 juin 2016, favorable au "Brexit", le 29 mars 2017, le Royaume-Uni notifie au Conseil européen son intention de quitter l'UE.

\* Ces nouvelles dispositions sont pour la plupart entrées en vigueur, quelques mois voire quelques années, après leur création.

#### **LES 19 PAYS DE LA ZONE EURO**

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

#### LES PÈRES FONDATEURS DE L'EUROPE

Jean Monnet et Robert Schuman (France), Konrad Adenauer (Allemagne), Joseph Bech (Luxembourg), Johan Willem Beyen (Pays Bas), Alcide De Gasperi (Italie), Paul-Henri Spaak (Belgique),...
Toutefois, parfois bien avant eux, d'autres personnages ont également œuvré, pour l'union européenne.

#### **LES ELECTIONS**

Le scrutin relatif aux élections du Parlement européen se déroulera le 26 mai 2019. Il permettra d'élire les 79 députés européens représentant la France.

Conditions de vote: Les citoyens français et les ressortissants d'un pays membre de l'UE, résidant en France, pourront voter aux élections européennes, à condition qu'ils se soient inscrits sur les listes électorales de la commune.

# HISTOIRE LOCALE

# Le Maquis de Croquié : Roger DENJEAN témoigne

En 2017, Olivier NADOUCE\*, dans un fascicule intitulé "La Résistance à Mercus-Garrabet" recueille le témoignage de Roger DENJEAN, retraité, domicilié sur notre commune à Garrabet. En 1944, ce dernier était âgé de 10 ans. Très intéressé par l'histoire de la Résistance, dont il a gardé des souvenirs d'enfance précis, il avoue avoir été très attentif, pendant cette période, aux propos tenus par les habitants. En outre, il a conservé de nombreuses coupures de journaux sur le sujet.

Voici quelques extraits de ce témoignage.

**Olivier NADOUCE**: vous avez déjà évoqué, lors d'une récente rencontre, un affrontement armé entre maquisards et Allemands.

Roger DENJEAN: cette nuit-là, au printemps 1944 je pense, maquisards et Allemands se rencontrèrent près de la grande route, au niveau du chemin qui amène au pont du Diable. Il y eut des échanges de coups de feu. Un platane, près de ce chemin, en porta longtemps la trace (on peut voir encore, à quelques mètres de hauteur, des boursouflures du tronc).

.... Ces maquisards (français ? espagnols ?) en déplacement pour leurs opérations, traversaient en effet la grande route puis l'Ariège au pont du Diable (parfois plus en amont quand les eaux étaient basses ; c'était moins dangereux pour eux, le pont pouvant être surveillé par les Allemands).

Cette nuit-là, les Allemands, voulant téléphoner à leurs chefs, sont venus frapper à la porte de Louis ARSÉGUEL, mon futur beau-père ; il possédait une laiterie à Garrabet, à la sortie du village vers Mercus : son téléphone était en effet le seul du village...

... Nous avons appris par la suite que les Allemands à la recherche de ceux qui pouvaient aider le maquis, ont fouillé la maisonnette de la garde-barrière, Mme Roques... Ils n'ont pas trouvé l'arme qu'elle possédait, cachée sous un tas de journaux...

**Olivier NADOUCE** : vous avez connu des habitants de la commune qui aidaient le maguis de Croquié ?

Simone DENJEAN (épouse de Roger, fille de Louis ARSÉGUEL) : en 1944, j'avais 9 ans ; je me souviens que mes parents ravitaillaient ce maquis,....

Roger DENJEAN: la famille ARSÉGUEL avait un beau-frère à Paris qui était en relation avec des personnes qui voulaient se cacher; il les adressait à son beau-frère à Garrabet où elles étaient accueillies; en cas de contrôle, Louis pouvait dire: "ce sont des parents en vacances!".

Mais mon futur beau-père recevait aussi

chez lui des jeunes qui voulaient passer en Espagne; il les cachait... en attente du départ vers la frontière. L'instituteur vint un jour le prévenir du danger qu'il courait... une dénonciation et un contrôle des Allemands étant toujours possibles.

**Olivier NADOUCE** : la gare de Mercus était la dernière avant la zone interdite.

Roger DENJEAN : Oui, c'est la raison pour laquelle des candidats à l'évasion y descendaient

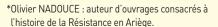
Deux jeunes de Garrabet,... avaient décidé eux aussi de partir pour l'Espagne pour échapper au STO. Pris en charge par le maquis de Croquié, ils passèrent par Cazenave, puis descente vers la vallée de l'Ariège...

... Mais pas entraîné, fatigué, l'un d'entre eux ne put continuer. Le passeur (après lui avoir quand même demandé l'argent du passage), le laissa chez un berger. Il réussit son passage plus tard,... et retrouva son camarade dans une autre prison espagnole...

Olivier NADOUCE : ces jeunes du maquis de Croquié, notamment avec leur chef Oscar, ont participé aux combats de la Libération contre l'occupant nazi à Vira, Roquefixade, Prayols, Rimont, Castelnau-Durban. Trois d'entre eux y ont trouvé la mort : Paul BALASC et Raoul BONNAFOUS à Vira le 9 juin 1944 et Emile DUSSART à Bélesta le 11 août 1944.

Roger DENJEAN: A 84 ans, je souhaite que ce rude passé que nous avons vécu ne tombe pas dans l'oubli... Le maquis de Croquié a écrit une page d'histoire de notre commune et ces jeunes avaient à peine 20 ans.









A Croquié, sur les hauteurs de Mercus, à l'automne 1943, se constitue un noyau de clandestins. Ils sont rejoints en avril 1944, par Benito PEREZ, alias "OSCAR", chargé par la direction régionale des FTP, de former un groupe de combat avec eux.

Ils ont mené d'importantes actions, contre l'occupant, notamment :

- 24/09/1943 : Dynamitage d'un pylône hautetension au pont des Escoumes.
- 27/11/1943 : autres dynamitages et pylônes haute-tension entre Antras et Croquié.
- 28/02/1944 : le maquis de Croquié fait dérailler à Saint-Paul un train d'alumine destiné à l'Allemagne.
- 15/04/1944 : Dynamitage à Mercus des pompes de refroidissement de l'usine Péchiney.
- 17/05/1944 : télescopage d'un train dans le tunnel de Saint-Paul qui bloque la voie ferrée pendant plusieurs jours.
- 24/05/1944 : Oscar tire sur le président de la délégation spéciale de Saint-Paul et sur sa femme, les blessant grièvement.
- fin mai 1944 : Après toutes ces actions, par mesure de sécurité, le maquis quitte Croquié et s'installe à la ferme du Couderc (commune de Merviel) à côté des guérilleros. Il entre en relation avec les résistants de la vallée du Douctouyre.

Source : Olivier NADOUCE - Jean-Jacques PÉTRIS

27 MAI : JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE. Commémorée depuis 2014, elle rend hommage à ceux et celles qui se sont mobilisés contre l'occupant nazi et le régime de Vichy.

#### **CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES:**

8 mai 2019: aux monuments aux morts de Mercus (18 h) et d'Amplaing (18 h 30) 27 mai 2019 (10 h 30) : Journée de la Résistance à "Brougues"

Au lieu-dit Les Brougues, au-dessus du hameau de Croquié, se trouve une superbe stèle commémorative, inaugurée en juillet 2007. Cette œuvre a été créée par Ted CARASCO, sculpteur talentueux.

Manuel ALCAÏNE, adjoint au Maire de l'époque, a assuré le suivi de cette opération pour le compte de la commune de Mercus-Garrabet, initiatrice avec l'association "Terre d'Ariège" de cette réalisation.

Plus haut, se trouve la cabane dite de l'Aynat, où les maquisards trouvèrent refuge.

Au cours des années 1980, suite à une décision du conseil municipal, dont faisait partie Roger Denjean, elle a été restaurée. Les membres de la société de chasse agréée de Mercus, ont accepté de réaliser les travaux de rénovation. Les matériaux ont été financés par la commune.

La porte d'origine a été conservée. On peut y voir gravées l'étoile de David et les lettres F.F.I R.F 1940.





# Madamele Maire

# s'adresse à vous

Lors de sa séance du 13 septembre 2017, le conseil municipal a mis en place, à titre expérimental, l'extinction, durant une partie de la nuit, de l'éclairage public. Cette décision a pris effet en novembre 2017. Je vous avais promis de faire le point après une année de pratique.

Cette action représente une économie budgétaire non négligeable, et une diminution notoire de la pollution lumineuse sur notre environnement. Certains d'entre vous craignaient une recrudescence des accidents de la circulation, et redoutaient la multiplication des cambriolages. Heureusement, il n'en est rien.

Par conséquent, au vu de ces résultats encourageants, nous avons décidé de poursuivre cette nouvelle gestion de l'éclairage public.

Patricia TESTA

DEPENSES D'ELECTRICITE ANNÉES 2016 A 2018				
	Année 2016	Année 2017	Année 2018	
Régie Municipale d'électricité	46 866,90	45 310,13	39 295,64	
EDF	10 729,47	10 671,38	7 818,48	

# **FORMATION DES ÉLUS**

Dans le cadre de son programme de formation aux élus, l'association des maires et des élus de l'Ariège, organise des réunions d'information.

La deuxième du genre, avait pour objet "Prévenir la prolifération des ambroisies et des moustiques tigres". Elle s'est tenue salle de la mairie, en présence de Madame le Maire, d'adjoints et de conseillers municipaux.

Des élus locaux de communes avoisinantes étaient venus nombreux écouter et débattre sur ce sujet préoccupant, ayant trait aux domaines sanitaire et agricole.

Un vin d'honneur a clôturé, de facon conviviale, cette après-midi studieuse.



#### **L'AMBROISIE**

Originaire d'Amérique du Nord est une plante nuisible, dont le pollen peut provoquer de graves allergies. De nature invasive elle présente une menace pour le milieu agricole.

Pour freiner sa prolifération, deux possibilités.

- De façon préventive, il suffit de végétaliser les terrains laissés à nus.
- La deuxième méthode consiste à détruire les plantes, par arrachage (à faire de préférence avant le mois de juillet, époque de la pollinisation), tonte ou broyage.



### LE MOUSTIQUE "TIGRE"

Vecteur potentiel de maladies, est fortement affilié à l'homme. Il vit au plus près de chez nous et se déplace peu. Il se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée.

Quelques précautions à prendre pour éviter son développement :

- Vérifier le bon fonctionnement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, regards, caniveaux et drainages).
- Eliminer les endroits où l'eau peut stagner (petits détritus, pneus usagés, encombrants, déchets verts,...).
- Videz ou retournez les matériels de jardin ou jouets laissés à l'extérieur.
- Entretenez régulièrement les piscines, et bassins, et évacuez l'eau retenue sur les hâches.
- Couvrez les récupérateurs et réserves d'eau (voile moustiquaire, ou simple tissu...).
- Videz souvent (au moins une fois par semaine) les soucoupes sous les pots de fleurs, seaux, arrosoirs...

Petite astuce! Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gites larvaires pour les moustiques tigres.

## LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS DE TARASCON ET LA JEUNESSE

Un des groupes de travail né du "Projet Départemental pour des Politiques Educatives concertées", en Ariège, réfléchit à la place occupée par la jeunesse sur nos territoires. Ce groupe, dont fait partie Éric D'ALMEIDA, coordonnateur PEL (Politique Educative Locale) du Pays de Tarascon, mène une "enquête" visant à mieux connaître les jeunes ariégeois.

Les enjeux ? Faire prendre conscience à tous les acteurs locaux que l'avenir de nos territoires ruraux est lié à la jeunesse, à ses projets, à ses compétences.

Il s'agit dans un premier temps, de faire un diagnostic, en partenariat avec les jeunes. Un questionnaire est disponible en Mairie, ou en ligne via le lien: https://urlz.fr/92rG

Alors... si vous avez entre 11 et 25 ans, ou si vous connaissez, dans votre famille, vos amis, vos voisins, des jeunes concernés par cette dynamique, invitez-les à participer, leur parole est importante.

# PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR)

Madame le Maire a accueilli vendredi 1er février, le conseil syndical du PNR. Au cours de cette Assemblée Générale extraordinaire, dictée par le décès d'André ROUCH, Kamel CHIBLI a été élu président, à l'unanimité A l'issue de la séance, les délégués se sont retrouvés autour d'un vin d'honneur agrémenté de mises en bouches issues de produits de terroir labellisés "valeurs parc".



## **CAHIER DE DOLÉANCES**

Un cahier de doléances a été mis à la disposition de la population. Ce document qui a recueilli les revendications de quelques administrés, a été transmis en Préfecture de l'Ariège le 20 février 2019 à la demande de Madame la Préfète.



## LES VŒUX À LA POPULATION

Samedi 12 janvier dernier, tôt le matin, les élus s'étaient donné rendez-vous dans la salle de la Mairie décorée avec raffinement. Dans une ambiance "bonne enfant", ils ont préparé des mises en bouches succulentes et colorées. Sonorisation, tables, matériel de projection, pupitre..., nécessaires au bon déroulement de la cérémonie des vœux de Madame le Maire et du Conseil Municipal, ont été installés en un tour de main.

A 18 heures, les administrés ont été nombreux à répondre à l'invitation.

Dès leur arrivée, un diaporama retraçant la vie de la commune a été projeté.

Madame le Maire a ensuite pris la parole. Elle a tout d'abord eu une pensée émue pour tous ceux et celles cruellement touchés par les tragiques évènements qui ont émaillé l'année passée.

Après avoir énuméré les opérations réalisées en 2018, elle a annoncé les projets pour l'année à venir.

L'accent a ensuite été mis sur le travail accompli par les bénévoles. Bibliothécaires, animateurs de "l'aide aux devoirs", membres des comités des fêtes et autres associations,... ont été chaleureusement remerciés pour leur participation active au sein de la commune.

Le personnel n'a pas été oublié. Madame le



Maire a salué la compétence professionnelle des agents communaux.

La soirée a été clôturée par un vin d'honneur fort apprécié de tous. Un moment partagé, où convivialité et bonne humeur étaient de mise.

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Chaque année au mois de décembre, un colis garni de gourmandises est remis aux séniors de la commune. Ces derniers sont également invités à partager le repas de Noël suivi d'une animation musicale.

Pour profiter de ces avantages, les conditions fixées en 2015 (voir BM n° 54) restent inchangées. Il suffit de remplir 2 conditions :

• atteindre dans l'année en cours ou avoir atteint 70 ans

• être domicilié au titre d'une résidence principale, sur la commune. Si tel est votre cas, la liste des bénéficiaires étant établie dans le courant de l'été, présentez-vous au secrétariat de la mairie, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.





LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE

## PRÉSERVONS L'ESPACE NATUREL ARIÉGEOIS DE L'INCENDIE!

En Ariège, les espaces naturels, forêts, landes, prairies... constituent un patrimoine fragile sensible aux incendies

En périodes sèches, quelle que soit la saison le risque existe, soyez prudents!

En hiver, le brûlage pastoral lorsqu'il est contrôlé, participe à l'entretien de l'espace montagnard.

En cas d'incendie, éloignez-vous au plus vite de la zone de feu et de la fumée qui peut être aussi dangereuse. Protégez-vous et restez calme. Faites le 112 dès que possible, soyez précis sur la localisation.

#### Rappels règlementaires

Il est interdit en tout temps, sauf aux propriétaires et ayants-droits d'allumer un feu à moins de 200 m des espaces naturels combustibles. Toutefois, avant de procéder à cette pratique, ces derniers doivent impérativement se présenter en Mairie pour prendre connaissance de la règlementation départementale spécifique.

# LA BIBLIOTHÈQUE

# Bilan de l'année écoulée : il s'avère encourageant.

Le nombre d'adhérents est de 150, dont 41 enfants. Les lecteurs ont effectué, en 2018, 800 visites au total, ce qui représente un taux de fréquentation supérieur de 23% par rapport à 2017. Tout au long de l'année, 2 874 ouvrages (livres, DVD, CD, magazines,) ont été empruntés.

Comme en témoignent ces chiffres, la bibliothèque de Mercus se porte bien.

#### Ça bouge au niveau des bénévoles...

Après 10 ans de bons et loyaux services, Soledad ALCAÏNE, prise par d'autres obligations, a quitté le poste qu'elle occupait bénévolement. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Bienvenue à Jocelyne ROUSSELET et Josiane ROUBIRA, Mercusiennes d'adoption. Elles viennent d'intégrer le groupe, composé désormais de 7 bibliothécaires bénévoles. Quelques jours de formation et les voilà fin prêtes à remplir leur nouvelle fonction.

# **CÔTÉ FINANCES**

**Le compte administratif** de l'exercice 2018 voté par le conseil municipal le 27 mars 2019 fait apparaître un résultat positif de 728 727,10 € (y compris le report de l'excédent 2017).

#### Les recettes \*

Elles sont destinées à alimenter les sections de "Fonctionnement" et "d'Investissement" du budget communal.

- Les subventions et dotations proviennent essentiellement de l'Etat, la Région, le Département et la Communauté des Communes, Caisse d'Allocations Familiales.
- les fonds propres de la commune sont issus des impôts locaux, locations (salles, appartements, garages, et autres locaux communaux...), repas cantine, redevances d'occupation du domaine public (pylônes EDF et relais TV), coupes de bois (ONF),... remboursements de frais (crèche, ALAE,) par les organismes gestionnaires de ces services... sans oublier l'excédent de la section de Fonctionnement de l'année précédente.

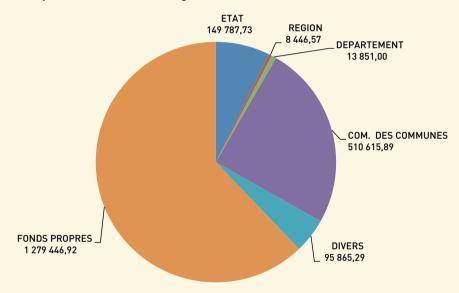
A noter que chaque année, la commune prélève une partie de l'excédent de la Régie Municipale d'Electricité.

Le solde d'exécution de la section d'Investissement de l'année précédente contribue, lorsqu'il est positif, à augmenter le montant des recettes.

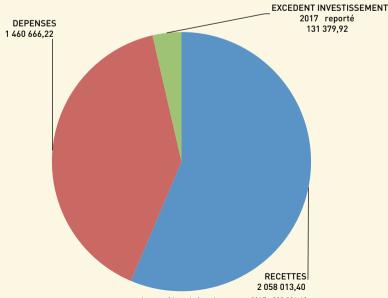
En cas de nécessité, des emprunts peuvent être contractés lors de la réalisation d'opérations de grande envergure (réfection voirie, constructions nouvelles, rénovation importante de bâtiments existants, acquisitions de biens immobiliers,...).

\* Ces chiffres n'incluent pas les recettes perçues pour la réalisation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

#### Répartion des recettes du budget communal (Fonctionnement + Investissement)



#### Résultat de l'exercice 2018



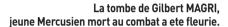
# COMMÉMORATION

Le 19 mars dernier, le conseil municipal, et les membres de la FNACA locale, ont célébré à Mercus, la commémoration du 19 mars 1962 en présence de quelques concitoyens. Jean-François FON-QUERGNE, premier adjoint, représentait Madame le Maire retenue par des obligations professionnelles. Germain RAMIREZ, conseiller déléqué, assurait la partie musicale de la cérémonie.

Après un moment de recueillement devant la plaque de la rue du même nom, le cortège s'est rendu au monument aux morts au pied duquel a été déposée une gerbe de fleurs.

Avant que ne retentisse la Marseillaise, précédée par une minute de silence observée par l'assistance, deux messages ont été lus. Le premier était délivré par la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des affaires militaires, et le deuxième par le bureau national de la FNACA

Cette matinée commémorative s'est clôturée par un vin d'honneur, servi salle de la Mairie.







Impasse du 19 mars

# INFO ÉCONOMIQUE





# actus municipalité

# Les travaux



Construction d'un mur de soutenement de route à Jarnat



La fontaine située rue Ambroise Croizat a été remise en état par les agents techniques municipaux



Réfection du parapet du pont situé route de Croquié



Alimentation en électricité du réservoir d'eau situé chemin La Caze à Mercus



Création d'un espace public chemin de la Caze à Mercus



Le SMDEA a procédé à la démolition des anciens chateaux d'eau alimentant Jarnat, Croquié et Garrabet



Remplacement des pylones supportant le réseau électrique qui alimente le relais TV



# La Vie Scolaire

#### **NUITS DE LA LECTURE**

Madame Laetitia CASTAING, directrice de l'école de Mercus a organisé deux "nuits de la lecture". Laissons-lui le soin de s'exprimer sur le sujet :

"Après une première édition réussie en novembre 2018, une classe de l'école a participé à la "Nuit de la lecture" en proposant des textes lus et choisis par les enfants pour leurs familles, le 18 janvier après l'école. Ce temps de partage, non obligatoire, a été suivi par une majorité. Les élèves sont venus en dehors des heures de classe pour s'entraîner à cet exercice particulier qu'est la lecture à haute voix. Les jeunes participants se sont pleinement investis et ont tous fait de gros progrès. Par les suites, les enfants ont pu proposer, à leurs parents, une petite collation apéritive qu'ils avaient préparée avec le soutien des parents bénévoles de l'APEEMGA et des animateurs de l'Alaé.

Les textes retenus apparentaient aux prix des incorruptibles de la lecture 2019 (Le village aux mille roses de Philippe NESSMANN, Jouer aux fantômes de Didier LÉVY et Sonja BOUGAEVA) au prix UNICEF 2019 de la littérature de jeunesse (Chère toi que je ne connais pas d'Isabel PIN, Le crayon magique Malala YOUSAFZAI Prix Nobel de la paix) à la bibliothèque de Mercus (La vie en bleu de Carl NORAC et Stéphane POULIN) ou à la bibliothèque de la classe (Le roi des bons d'Henriette BICHONNIER et PEF, Surtout ne rien faire de Philippe DELERM)".

Les enfants, apparemment ravis ont livré leurs impressions :



#### LES ENFANTS FÊTENT CARNAVAL

Vendredi 22 février dernier, "minions", coccinelles, "miraculous", princesses, fées et autres personnages fantastiques avaient déserté le petit écran. Ils s'étaient donné rendez-vous sur la place Jean Jaurès à Mercus...

Vous l'avez compris, le Carnaval des enfants, organisé par l'association des parents d'élèves et les animateurs de l'ALAE, avait pour thème les dessins animés. Le joyeux cortège coloré et bruyant a sillonné les rues du village, escorté par Monsieur Carnaval qui cette année avait pris la forme d'un gigantesque "Minion".

En fin de soirée, petits et grands se sont retrouvés autour d'un repas type "auberge espagnole". Un moment d'évasion où bonne humeur et convivialité régnaient. Bravo et Merci aux enfants, aux parents et aux organisateurs pour cette après-midi de fête. C'est ainsi que se perpétuent les traditions.









# LE PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL : **UNE FAÇON DE COORDONNER** LES PRISES EN CHARGES THÉRAPEUTIQUES

Le pôle de santé libéral du pays de Tarascon-Mercus-Arignac, est une association créée par les professionnels de santé libéraux (Médecins, Infirmières diplômées d'Etat (IDE), Kinés, pédicure, pharmaciens) du territoire.

Leur projet de santé, par nature évolutif a été labellisé en 2014 "MSP Multisite" par l'Agence Régionale de Santé. La commune de Mercus-Garrabet s'est appuyée sur cette labellisation pour mettre en projet la Maison de Santé.

Il met en œuvre des actions de préventions, d'accès et de continuité des soins tout en favorisant la coordination des prises en charge.

Le Pôle a mis en place sur le territoire :

- La coopération médecin-infirmier notamment en ce qui
  - le dépistage de la personne fragile suivi d'une proposition de projet de soin en équipe infirmière ;
  - la déclinaison du protocole Asalée (santé publique/ éducation thérapeutique).
- Les protocoles de coordination pluri professionnels :
  - gestion des Anticoagulants (médecin généraliste –infirmières diplômées d'Etat libérales et infirmières diplômées d'Etat de l'EHPAD de Tarascon) :
- diabétologie ;

- auto mesure tensionnelle (médecin généraliste, IDE, Pharmacies).
- L'organisation de parcours de soins :
- parcours Bronchite Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) (Dépistage - Suivi - Education Thérapeutique - Réhabilitation respiratoire en groupe avec le réseau de santé Partnair)
- promotion de l'activité physique : Réadaptation dans le cadre du Sport
- promotion de la marche du quotidien en lien avec le Clic
- facilitation de la reprise d'une activité physique après Cancer sous l'égide de la Ligue contre le cancer
- La Participation aux Protocoles d'éducation thérapeutique de
- les infirmières participent à l'Education Thérapeutique Parkinson (ETP) développée par ETP Park (CHU Purpan).

Depuis la création du pôle, de nouveaux professionnels ont rejoint l'équipe et des projets sont à l'étude. Ils vous seront présentés au fur et à mesure de leur mise en place dans les prochains bulletins municipaux.

Contact: Françoise Chaque - 06 71 93 29 79

\* ASALEE : Action de Santé Libérale En Equipe



# LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les associations de la commune ont tenu chacune à leur tour, leur assemblée générale, en présence de Madame le Maire, et/ou Mesdames Roseline RIU et Albertina GUIU, adjointes. A l'issue de ces réunions, les instances dirigeantes ont été élues, et les bureaux constitués. Les démarches administratives terminées, tout le monde est à pied d'œuvre. Les programmes des activités 2019 sont prêts ou en passe de l'être.

NOM ASSOCIATION	DATE Assemblée Générale	NOM du Président	NOM du Trésorier	NOM du Secrétaire
MEGA Fêtes & Animations	11/01/2019	KNY Thomas	LAFAILLE Julien	MORENO Valentin
Comité des Fêtes Amplaing	08/02/2019	CARRIERE Boris	STERVINOU Mathieu	DO ROSARIO Maxime
Comité des Fêtes Garrabet	14/01/2019	GARCIA Rémi	DELRIEU Sabine	DELRIEU Sabine
Les Amis du Serbel	17/01/2019	RIU Gilbert	PAILLOLE Marie-Josée	MORA Carole
Pétanque Mercusienne	23/11/2018	MORA Brice	GAROZ Angel	CANAL Jean-Marc
Amicale Boule de Mercus	06/10/2018	AUGÉ Vincent	FABRE José	CASTELLANO Antoine
Billard Mercusien	21/04/2018	DELESCHENAULT Ghislain	GIRAUD Bernard	DEYRIS Claude
Les Myrtilles de l'Aynat	09/02/2019	SEINGRIST Rose	LORENZO Yvette	PEDOUSSAT Josette
APEEMGA	08/09/2018	RODRIGUES Stéphanie	DÉJEAN Emilie	CASTAING Laëtitia
Tennis Club Mercus	05/02/2018	BONIFACE Laurent	COTS Karine	BONIFACE Audrey
ACCA de Mercus	09/06/2018	ESTAQUE Philippe	CALMONT Gilles	SOULA Jean-Marc
Ecole de Foot SPAM	16/06/2018	MARCAILLOU Pascal	MARCAILLOU Audrey	LAGA Laetitia



# LES MYRTILLES DE L'AYNAT

Depuis la rentrée de septembre, nos aînés fidèles à leurs habitudes prennent plaisir à se retrouver les mercredis : jeux de cartes et de société, et bavardages animent ces après-midi récréatives. Le 7 novembre, le traditionnel goûter a été guelque peu amélioré. Un superbe et délicieux gâteau confectionné par la boulangerie pâtisserie Amiel a été servi. La trentaine de convives a apprécié cette délicate attention, orchestrée par Rose, la présidente.

Pour clôturer l'année, Noël a été fêté autour d'un copieux et succulent repas agrémenté d'une animation musicale.

D'autres journées festives sont en cours de préparation... Mais chut! nous en reparlerons en temps voulu.





## LE FOOT

Pour la nouvelle année 2019, nos jeunes footballeurs ont fait du porte à porte pour proposer aux habitants les calendriers du club. Les habitants ont fait preuve d'une grande générosité. Nous les remercions chaleureusement.

Les fonds récoltés permettront d'offrir de nouveaux équipements aux petits « jaunes et bleus », et d'acquérir du matériel utile à nos footballeurs en herbe. Ils seront utilisés également pour couvrir les frais résultant des participations aux tournois de fin de saison. En effet, ceux-ci sont malheureusement de plus en plus nombreux à être payants.

Enfants, dirigeants et parents se sont ensuite retrouvés autour de la galette des rois.



# ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES (APEEMGA)

#### LE LOTO

Début février, parents, grands-parents, voisins et amis se sont mobilisés. Au plaisir de prendre part au traditionnel loto des écoles, s'est ajouté celui d'apporter leur soutien à l'APEEMGA et plus largement aux établissements scolaires de la commune qui accueillent nos enfants.

Rien n'avait été laissé au hasard. Les nombreux lots mis en jeux étaient de grande qualité. Crêpes et gâteaux confectionnés par les bénévoles, boissons chaudes et froides ont été proposés aux joueurs. Les bénéfices seront utilisés pour financer les projets pédagogiques.

Bravo aux organisateurs, merci aux généreux donateurs, et aux participants. Tous ont fortement contribué à assurer le succès de cette sympathique manifestation.



# LA CHASSE

Pour les chasseurs de l'ACCA de Mercus, la saison est terminée. Le président Philippe ESTAQUE, son conseil d'administration et les chasseurs peuvent être satisfaits. Ambiance bon enfant, beau temps et réussite étaient au programme.

Beau tableau pour le gros gibier : 54 sangliers, 6 chevreuils, 5 cervidés, 3 mouflons et 2 renards ont été prélevés sur le territoire. Les amateurs de petit gibier ont été un peu moins gâtés : diminution du nombre de lièvres, et passage de palombes moins abondant.

Tableau d'honneur pour notre doyen de 89 printemps. Jamais absent, Edilberto RINCON a prélevé un superbe brocard (chevreuil mâle) lors de la battue de clôture.

Une entente cordiale s'est installée entre agriculteurs, randonneurs toujours avides de connaissances sur la pratique de la chasse, et nous-mêmes. Ainsi, le partage du domaine montagnard se fait en toute quiétude.



# L'ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE (AFP)

Afin d'éviter la divagation du bétail, les éleveurs, membres de l'AFP, ont décidé de délimiter les zones de pacage. Aussi, pour leur faciliter la tâche, l'association s'est dotée d'un matériel performant utilisé lors de la mise en place des clôtures. Cette initiative fort louable, est grandement appréciée par les intéressés.



# EXTRAIT DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

## **SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2018**

# Modification des statuts de la régie municipale d'électricité (RME)

Madame le Maire donne la parole à Monsieur le Directeur de la RME. Ce dernier expose les difficultés rencontrées par la régie pour faire face aux obligations règlementaires, à l'évolution du coût des prestations et à la normalisation de la facturation.

Pour consolider la RME dans ses fonctions actuelles de fournisseur d'énergie et de gestionnaire de réseau, une évolution statutaire est nécessaire. Actuellement à autonomie financière seule, elle devrait se doter du statut "personnalité morale et autonomie financière".

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal à l'unanimité approuve la modification des statuts de la Régie Municipale Electrique.

# Crèche "multi accueil" – attribution du marché de gestion

Madame le Maire expose à l'assemblée que le marché de la gestion de la crèche "multi-accueil" arrive à échéance. Il est donc nécessaire de passer un marché à procédure adaptée afin de choisir le futur gestionnaire de cette structure pour les 3 années à venir (2019/2021).

Deux candidats ont fait une proposition : LEC Grand Sud et Léo Lagrange Sud-Ouest.

Lors de la réunion du 3 décembre 2018, la commission "ouverture des plis" a retenu la candidature de Léo Lagrange pour un montant de 281 860 euros H.T.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le choix de la commission.

# Etude accessibilité et isolation du bâtiment de la mairie

Madame le Maire propose de lancer une étude de marché pour la mise aux normes en matière d'accessibilité et l'isolation de ce bâtiment. Approuvé à l'unanimité

#### Travaux

Germain FLORÈS, Adjoint, précise que les travaux d'aménagement d'un espace public Chemin de la Caze à Mercus, touchent à leur fin.

Madame le Maire précise qu'il serait nécessaire que la commission travaux se réunisse dans les

plus brefs délais. Cette réunion dont la date est fixée au 17 décembre 2018 permettra de recenser les travaux à programmer pour 2019.

#### Comptabilité

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil à l'unanimité décide de procéder à une décision modificative budgétaire.

#### Demande de subvention

Madame le Maire précise au conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder au réaménagement de l'aire de jeux située à l'école de Mercus, devenue vétuste : remplacement des jeux, et réfection du sol. Ces travaux s'élèverait respectivement à 16 992 euros et 17 600 euros.

Elle propose de demander une aide financière à l'Etat, dans le cadre de la DETR, et au Département (DSIL).

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **Questions diverses**

- Problèmes de sécurité liés au stationnement gênant des véhicules sur les trottoirs à Garrabet et devant la boulangerie à Mercus.
- Entretien des abords du court de tennis et traitement de la mousse.
- Bail de location de la maison de santé pluridisciplinaire: le conseil municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à signer ce bail avec la Société Civile de Moyens de la MSP.

# **SÉANCE DU 30 JANVIER 2019**

#### Crèche "multi accueil"

Madame le Maire expose à l'assemblée que suite au changement de gestionnaire de la structure "multi accueil", il y a lieu de signer avec le nouveau prestataire Léo Lagrange Sud-Ouest, une convention de mise à disposition de locaux. Le conseil municipal à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer une convention avec Léo Lagrange, et décide de fixer le montant annuel des locaux à la somme de 3 962,96 euros (identique à celui fixé au prestataire précédent) réindexé chaque année.

# Archivage des documents administratifs et comptables

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il y a obligation pour la commune de procéder à l'archivage des documents administratifs et comptables. Cette mission n'est plus assurée depuis plusieurs mois, le personnel en charge de ces travaux ne faisant plus partie de l'effectif. Elle propose d'avoir recours pour ces travaux à un agent du service des archives du Centre de Gestion de l'Ariège, compétent en la matière.

Le diagnostic établi fait ressortir, au vu des documents actuellement en attente d'archivage, que ce personnel devra effectuer 5 journées de travail. Le coût de la journée est fixé à 250 euros.

Madame le Maire précise que les agents communaux concernés suivront une formation pour assurer dorénavant, cette mission.

Approuvé à l'unanimité.

#### Commissions communales

• Travaux

Germain FLORÈS, adjoint délégué "aux travaux", dresse l'inventaire des travaux en cours. Il précise que l'aménagement de la rue Philippe Amiel à Amplaing, débutera dans les prochaines semaines.

Madame le Maire, demande à la commission "accessibilité" de faire le point sur les dossiers en cours. Elle souhaite que soit dressée par cette dernière, dans les plus brefs délais, la liste des travaux non réalisés à ce jour (notamment la salle communale de Garrabet), afin qu'ils puissent être engagés.

Associations

Roseline RIU, adjointe déléguée "aux associations", donne le compte rendu des assemblées générales qui se sont tenues en ce début d'année.

Elle fait part à l'assemblée de la demande d'audience émanant de concitoyens qui souhaitent créer une équipe de foot catégorie "sénior". Madame le Maire souhaite qu'un projet complet soit présenté. Il sera soumis au conseil municipal.

### Communauté des communes

Madame le Maire expose à l'assemblée que le





conseil communautaire, dans sa séance du 20 décembre 2018 souhaite modifier ses statuts. Cette modification concerne la compétence obligatoire de création d'aire d'accueil des gens de voyage. Le conseil municipal doit se prononcer sur cette décision.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la modification des statuts.

#### **Questions diverses**

- Présentation de la procédure à respecter dans le cas de l'organisation de "réunion-débat" dans les communes.
- Aucune demande n'a été formulée sur la commune. Madame le Maire précise que le cas échéant, une salle sera mise à la disposition des personnes qui souhaiteraient organiser une telle réunion.
- Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un cahier de doléances a été mis à disposition des administrés.
- Le conseil municipal, à l'unanimité décide de confier à l'ONF les travaux de nettoyage et d'entretien de la forêt de Croquié. Coût de la prestation : 850 euros.

# **SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2019**

#### Signature d'une convention de mandat RME-SDE09

Madame le maire expose la nécessité de signer la convention de mandat qui permettra au

syndicat électrique d'effectuer des travaux dirigés par la régie municipale d'électricité. Le remplacement de la ligne électrique alimentant le réseau TV sera la première réalisation Le conseil approuve à l'unanimité.

# Création d'un poste d'adjoint technique pour besoin occasionnel

Madame le maire expose le besoin d'engager une personne à temps partiel pour assurer le remplacement, durant leurs congés ou absences, des agents de services techniques chargés de l'entretien des bâtiments communaux.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### Etude Plan de prévention des Risques Naturels

Madame le Maire donne lecture du courrier reçu début février de la Préfecture concernant le Plan de prévention. Un arrêté de Catastrophes naturelles a été pris sur la commune le 15 juillet 1992. En 2019 une étude est lancée par la préfecture pour définir les restrictions éventuelles sur un périmètre donné. Ceci peut avoir une incidence sur l'urbanisme.

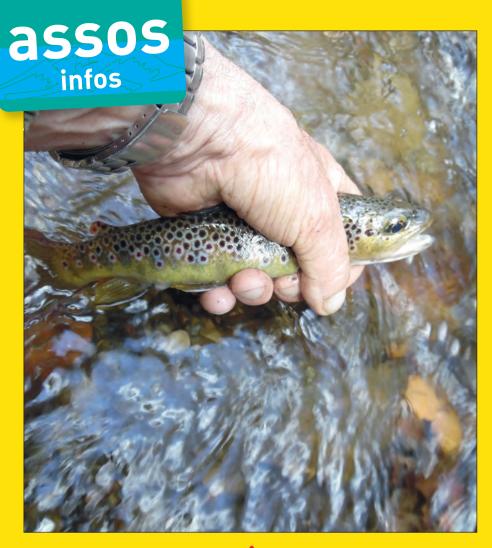
# Demande de subvention "achat de chaises pour le réfectoire scolaire" auprès du département

A la demande de Madame le maire des devis concernant le remplacement des chaises utilisées au restaurant scolaire ont été établis. Elle propose au Conseil Municipal de demander des aides financières afin d'acquérir les 60 chaises à remplacer. Le cout éventuel de l'achat s'élèverait à 100 euros TTC par chaise.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de demander au conseil département une subvention dans le cadre du FDAL, afin de procéder dans les plus brefs délais à l'acquisition de ce mobilier.

#### **Questions diverses**

- Madame le maire donne lecture du récapitulatif en matière de dépenses d'électricité sur la commune
- 2016 : 57 596,17 euros ; 2017 : 55 951,51 euros ; 2018 : 47 114,12 euros.
- Madame le maire informe que le montant des travaux a effectuer, pour résoudre le problème d'humidité rencontré sur le bâtiment communal situé à Amplaing (ancien presbytère) s'élève à plus de 25 000 euros.
- Madame le maire précise que le montant des travaux de peinture a effectuer dans le logement situé à d'Amplaing (au-dessus de la salle communale) s'élèverait à 7 000 euros.
- Commémoration du 19 mars 11h30 au cimetière de Mercus .
- Germain FLORES fait le point sur l'avancement des travaux : Espace public chemin de la Caze-Rue Philippe Amiel à Amplaing- Alimentation électrique du relais TV- Finitions à la maison médicale.



# LA PÊCHE

Amis pêcheurs, tous à vos cartes, celles de l'association de pêche (AAPPMA) du tarasconnais bien sûr!

L'ouverture en rivières s'est faite le 9 Mars.

Petit bémol : une maladie a décimé le cheptel de truites sauvages "Fario" sur la rivière Ariège. Par mesure de sauvegarde, la fédération départementale et la préfecture de l'Ariège, ont limité, à 2 par jour/pêcheur, les prises de ces poissons dans la rivière Ariège uniquement, (y compris le trou dit "Testa" et le barrage de Mercus). Cette restriction s'étend de Savignac les Ormeaux, jusqu'à Saverdun (limite Haute Garonne).

Toutefois, chacun aura la possibilité de conserver 8 truites supplémentaires dites "arc en ciel" ou "saumon de fontaine". Ce qui porte à 10 le nombre total de prises journalières, les 3 espèces confondues,

Un parcours touristique empoissonné régulièrement est mis en place à Tarascon (de l'embouchure du Vicdessos au Camping), 5 prises par jour y sont autorisées.

Il y aura également un parcours "NO KILL" (le poisson pêché est remis à l'eau après sa capture), de la chute de Bompas à Tarascon. Les panneaux seront installés.

Aidez notre association à vivre, et participez à toutes les actions qui seront menées. La nature est belle, respectons-là, pensons à nos enfants, sauvons la pêche... N'abandonnons pas nos déchets dans ou aux abords des ruisseaux et des rivières... Bonne saison à tous.

Cartes de pêche en vente à l'épicerie de Mercus, sur internet, et à Tarascon.

# **COMITÉ DES FÊTES DE MERCUS**

Le traditionnel rallye automobile placé sous l'égide du comité des fêtes de Mercus, se déroulera le jeudi 30 mai prochain.

Si vous aimez l'aventure, participez à ce jeu de piste insolite et instructif... Dans une ambiance conviviale, il vous fera découvrir de remarquables sites ariégeois.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Jean Marc CANAL 05 61 05 19 38 / 06 80 15 09 96

# A l'attention de Mesdames et Messieurs les Présidents(es) des associations de la commune

Vous souhaitez, informer la population sur les activités menées au sein de l'association dont vous assurez la présidence?

Alors n'hésitez pas, faites parvenir à la mairie, comme le font déjà bon nombre d'entre vous, articles et photos relatant son histoire.

Ils seront insérés, dans l'un des bulletins municipaux trimestriels.

# Animations

DIMANCHE 19 MAI 2019 VIDE GRENIER

DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APEEMGA)

DU 27 AVRIL AU 05 MAI 2019 TOURNOI DE TENNIS

JEUDI 30 MAI 2019

RALLYE PROMENADE ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE MERCUS

